

Côté ACEF

Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires et Agents des Services Publics

Vœux des présidents et de votre conseil d'administration ➔➔



De haut en bas :

Jean-Claude Micheli

Président de l'ACEF Val de France

Général d'Armée (2S) Gérard Desjardins

Président délégué de l'ACEF Val de France

Marie-Thérèse Lachaud

Présidente déléguée de l'ACEF Val de France

Le 28 novembre 2017, l'ACEF Val de France, la CASDEN et la Banque Populaire Val de France ont réaffirmé leur partenariat tripartite lors d'une soirée d'inauguration à Orléans.

Étaient présents : Jean-Claude Micheli, président de l'ACEF Val de France ainsi que les deux présidents délégués ; Pierre Desvergues, président de la CASDEN ; Sylvie Garcelon, directeur général de la CASDEN ; Luc Carpentier, directeur général de la Banque Populaire Val de France et Gérard Bellemon, président du conseil d'administration Banque Populaire Val de France.

Animé par un véritable esprit coopératif et mutualiste, ce partenariat permet à la fonction publique d'état, territoriale et hospitalière, ainsi qu'aux agents des services publics, de bénéficier d'une large gamme d'offres bancaires et d'avantages privilégiés sur de nombreuses marques du quotidien. Retrouvez ces dernières dans notre article « Connaissez-vous tous vos avantages ? ».

Le début de l'année est aussi un moment propice pour dresser un bilan des actions menées par votre ACEF l'année précédente. Grâce à votre implication et à votre engagement, l'ACEF Val de France a renforcé sa présence dans de nombreuses administrations. Elle est aujourd'hui un partenaire incontournable des fonctionnaires et des agents des services publics.

L'investissement de vos correspondants ACEF y est pour beaucoup, puisqu'ils ont su diffuser les valeurs de votre association à travers des permanences organisées dans leur administration ou établissement.

Si vous aussi, vous souhaitez devenir un membre actif de votre association et faire profiter vos collègues et amis de nombreux avantages, consultez notre article « Devenez correspondant ACEF ».

Merci pour votre fidélité et bienvenue aux nouveaux adhérents.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018 !



Efficace et solidaire

Connaissez-vous tous vos avantages ?

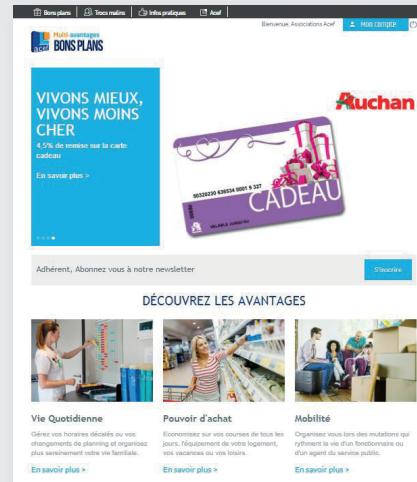
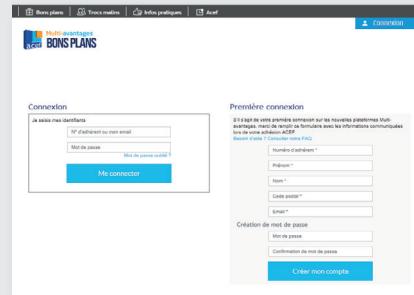
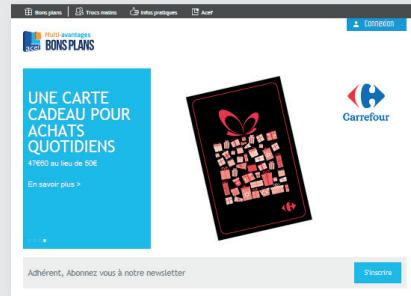
Soucieuse de vous accompagner au quotidien, l'ACEF a négocié pour vous l'offre multi-avantages. Elle vous permet ainsi de bénéficier de réductions privilégiées⁽¹⁾ parmi un éventail de grandes marques.

Pour en bénéficier, c'est très simple. Suivez le guide !

1 Connectez-vous sur <https://bonsplans.acef.com>

2 Identifiez-vous en cliquant sur le bouton « Connexion », en haut à droite de votre écran.

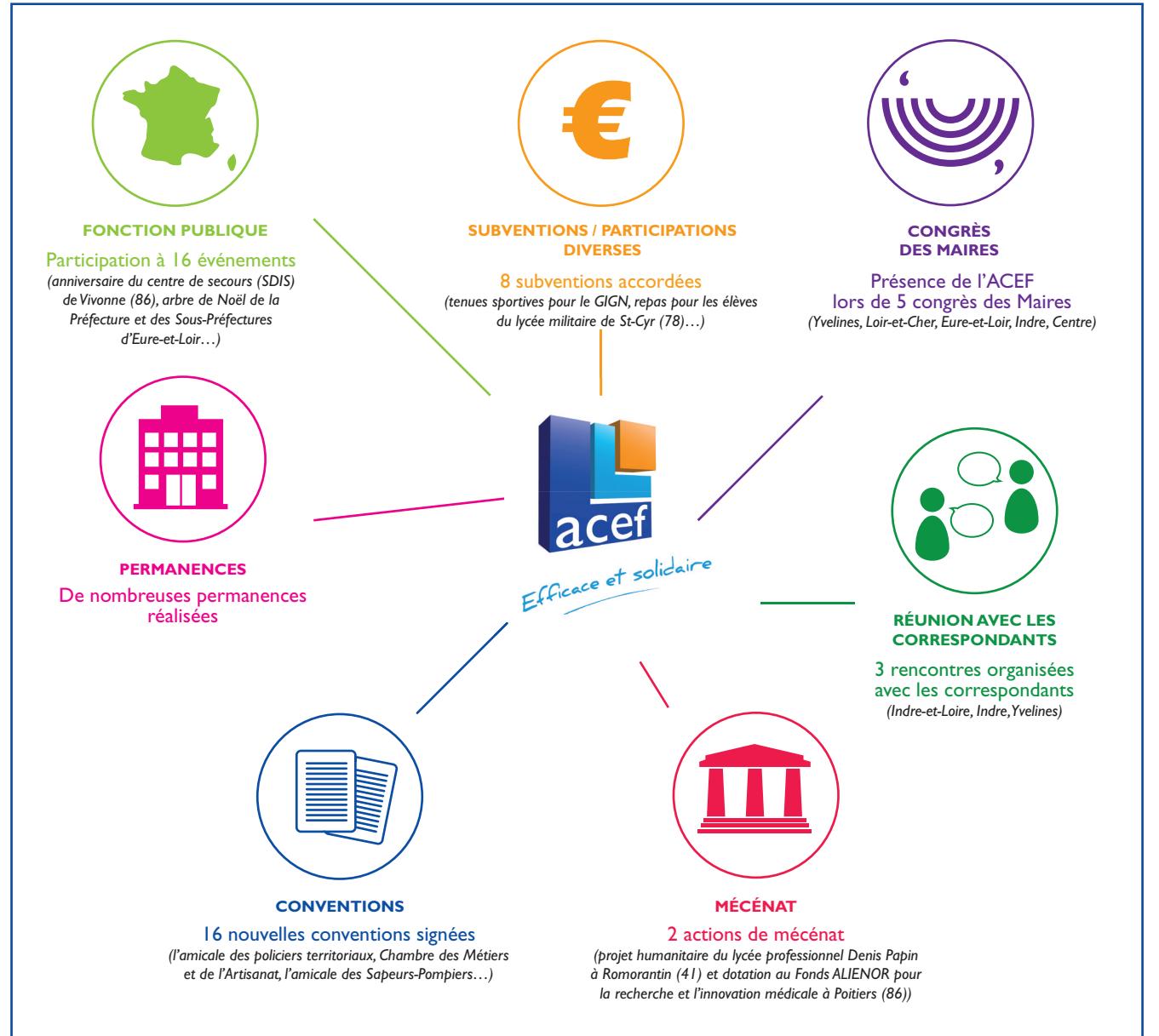
3 Créez votre compte en remplissant le formulaire. À la seconde connexion, seuls votre identifiant et votre mot de passe vous seront demandés. Pour rappel, votre numéro d'adhérent est mentionné sur votre carte d'adhérent ACEF.



4 Découvrez vos avantages privilégiés sur les différentes marques en cliquant sur l'une des trois rubriques (en bas de votre écran) : « Vie Quotidienne », « Pouvoir d'achat » et « Mobilité ».

5 Et pour profiter des nouveautés, n'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter en cliquant sur le bouton « S'inscrire ».

Nos actions en 2017



(1) Liste complète des avantages et des partenaires sur <https://bonsplans.acef.com>. Offres soumises à conditions et susceptibles d'évolution.

Devenez correspondant ACEF

Vous connaissez tous les avantages que vous procure votre adhésion à l'ACEF : faites-en profiter vos collègues en devenant correspondant de votre association !

Votre rôle sera de leur faire découvrir l'ACEF en les tenant régulièrement informés grâce à des réunions, des permanences ou en disposant des affiches dans votre établissement.

Vous hésitez ? Vous vous posez des questions ? Contactez-nous : contact@acef-valdefrance.com.

Rappels pratiques



➤ **TÉLÉPHONEZ**
ACEF Direct
09 84 98 58 58*



➤ **SURFEZ**
www.acef-valdefrance.com

Retrouvez votre numéro d'adhérent sur votre carte ACEF



Fonctionnaires et agents des services publics



**POUR PROTÉGER VOTRE LOGEMENT
OU PRENDRE LA ROUTE SEREINEMENT**



10% DE RÉDUCTION

sur votre cotisation annuelle
ASSUR-BP Habitat et ASSUR-BP
Auto⁽¹⁾. Frais de dossier OFFERTS !

**POUR PROTÉGER VOTRE FAMILLE FACE
AUX ALÉAS DE LA VIE QUOTIDIENNE**



3 MOIS GRATUITS

pour toute nouvelle adhésion à un
contrat multirisque des accidents
de la vie⁽²⁾.

(1) Offre valable pour toute nouvelle souscription d'un contrat annuel, sous réserve d'être adhérent à l'ACEF Val de France et client de la Banque Populaire Val de France. ASSUR-BP Auto et ASSUR-BP Habitat sont des contrats assurés par BPCE IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(2) Offre valable pour toute nouvelle adhésion à un contrat d'un an avec cotisations mensuelles, sous réserve d'être adhérent à l'ACEF Val de France et client de la Banque Populaire Val de France. MULTIRISQUE DES ACCIDENTS DE LA VIE est un contrat assuré par BPCE Prévoyance, entreprise régie par le Code des assurances.

En partenariat avec



Illustration : Estilo 3D - BABEL

* Appel non surtaxé, coût selon opérateur. ACEF Val de France - Association pour favoriser le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires et agents des services publics. Association loi 1901, sans but lucratif. N° d'enregistrement : W784000790. Siège social : 9 avenue Newton, 78 180 Montigny-le Bretonneux. Document non contractuel - Directeur de la publication : J.C. MICHELL, Responsable de la rédaction : M.T. Lachaud, G. Desjardins - Rédaction : Service Communication - Imprimeur : Imprimerie Port-Royal, 4 av. Albert Einstein 78190 Trappes - Dépôt légal : janvier 2018 - ISSN : 2262-6867.